

UNSA-FLASH

BULLETIN D'INFORMATION POUR LES AGENTS DU SDIS 33



+ SPÉCIAL ELECTIONS CATSIS +



01

QU'EST-CE QUE LA CATSIS ?

La Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS) est une instance consultative.

Elle est consultée sur les questions d'ordre technique ou opérationnel intéressant les services d'incendie et de secours.



02

QUI SONT LES MEMBRES QUI Y SIÈGENT ?

- Le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours (DDSI) qui la préside.
- Le Médecin-chef du SSSM
- 2 SPP officiers
- 3 SPP non-officiers
- 2 PATS
- 2 SPV officiers
- 3 SPV non-officiers



03

POURQUOI EST-CE UNE ÉLECTION IMPORTANTE ?

Outre les dossiers essentiels au fonctionnement du SDIS qui sont présentés à cette commission, le représentant du personnel qui a obtenu le plus grand nombre de voix dans son collège (officier SPP, non-officier SPP, PATS,...) se voit **attribuer 1 siège au Conseil d'Administration du SDIS 33.**

Le Conseil d'Administration est l'organe ultime de décision et un lieu privilégié d'échanges avec le Président, le Préfet et les élus qui le composent.

OUVERTURE DES VOTES À 10H00



DU 02 AU 09 OCTOBRE 2020, VOUS ALLEZ VOTER POUR ÉLIRE VOS REPRÉSENTANTS EN CATSIS

SPP - CATÉGORIE C	PATS	OFFICIERS
COSSE Charles	AURADOU-GERBAUD Isabelle	DULAU Julien
MATHIEU Florent	MENDOZA David	NOAILLE Jacques
OBRY Julien ——— LABROUSSE Thibaut	BARSOULET Christèle	ISNER Benoit
LABARBE Sébastien ——— HANQUIEZ Laurent	KWIECINSKI Laurent	KERMOAL BRUNO